

Le conseil d'administration de l'association compte actuellement 8 membres, tous actifs et bénévoles. Nos frais de fonctionnement s'élèvent à 1 % du total des fonds réunis dans l'année.

BUT

L'association a pour but de venir en aide sur le plan financier aux écoles paroissiales des Verrettes et de La Chapelle et au maintien des cantines dans ces écoles.

ARTISANAT et PEINTURE

L'association vend de l'artisanat en provenance de congrégations religieuses, d'artisans et d'artistes indépendants haïtiens : des œuvres en métal, peintures haïtiennes produites par des peintres de talent ou de renom.

L'association aide ainsi des artisans, des artistes, des congrégations et favorise l'exportation de l'art haïtien.

Toutes ces personnes peuvent vivre de leur art ou de leur travail.

Le produit des ventes est versé intégralement pour le fonctionnement des écoles.

Assemblée Générale de l'association
Le 18 mars 2023 à 10 heures.

Repas solidarité de l'institution Jeanne d'Arc
de Gex le vendredi 7 avril 2023 pour les enfants de Verrettes et La Chapelle en Haïti.

Exposition-vente de tableaux haïtiens
Office de tourisme de Divonne à la blanchisserie, du jeudi 18 mai au dimanche 28 mai 2023.

Exposition-vente de tableaux haïtiens
Office de tourisme de Divonne à la blanchisserie, du vendredi 7 juillet au dimanche 16 juillet 2023.

Marché d'automne
Office de tourisme de Divonne à la blanchisserie, du mardi 17 octobre au jeudi 19 octobre 2023.

Ventes aux sorties des messes sur la paroisse Saint Jean-Paul II. Fin novembre 2023.

**AIDE FINANCIÈRE AUX ÉCOLES
de Verrettes et de La Chapelle**

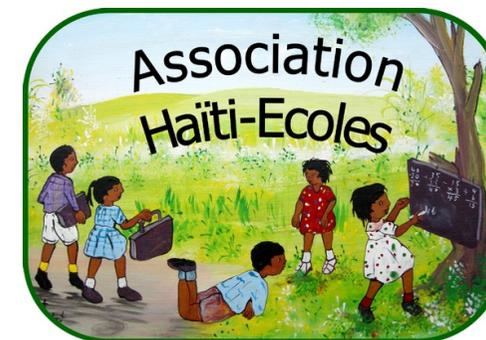
Année 2020 : **29.966 €**

Année 2021 : **22.284 €**

Versements année 2022 : **24.111 €.**

La participation des parents à la scolarité devrait être de 3 à 7 € par an et par enfant, depuis la pandémie en 2020 les parents n'ont pas pu contribuer aux frais de scolarité

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre notre action.



82, rue Saint-Denis
Presbytère - 01170 CESSY

<http://www.haiti-ecole.org>

Coordonnées

Présidente :
Madame Marie-Noëlle BATARD
(04 50 41 99 59)

Vice-Présidente :
Madame Bernadette THONNART

Trésorier et Secrétaire :
Monsieur Pierre BATARD

Trésorière Adjointe :
Madame Rita JAILLANT

HISTORIQUE

En septembre 1988, Soeur Marie-Rose Claude, ancienne institutrice à l'école Jeanne d'Arc de Gex, est partie en Haïti en compagnie d'autres religieuses de la congrégation des Dominicaines pour participer au développement des écoles de Verrettes et de La Chapelle, enseigner aux enfants et former des professeurs.

Dès cette époque, un groupe d'amies de Cessy a entrepris des actions pour aider financièrement l'œuvre des Dominicaines.

En 1998, l'association Haïti Écoles a été créée pour formaliser et amplifier cette action.

Aujourd'hui, deux prêtres haïtiens sont chargés de la gestion administrative, financière et pédagogique de ces écoles et les professeurs sont haïtiens.

LES ÉCOLES

Nous soutenons 2 écoles à Verrettes dans les montagnes (Damier et Haut-Bassin) et 4 écoles à la Chapelle. Environ 1300 enfants défavorisés sont scolarisés par 50 enseignants.

NOS ACTIONS 2022 / 2023

Depuis 2021, nous avons dû diminuer le montant des versements aux écoles, les rentrées financières étant en baisses.

Actuellement, il nous faut faire 2 expositions vente de tableaux et Bosmétal haïtiens pour assurer le même montant financier que les années avant covid.

NOUVELLES D'HAÏTI ET DES ÉCOLES

Haïti est secoué par diverses crises : sanitaire, sécuritaire, le pays est aux mains de groupes armés.

La vie quotidienne des Haïtiens est extrêmement difficile. Les parents ont des difficultés pour contribuer à la scolarité de leurs enfants.

Les responsables des écoles rencontrent toujours de gros problèmes financiers.

Nous ne pouvons pas les abandonner :

Notre priorité reste la scolarisation des enfants défavorisés des écoles paroissiales de Verrettes et de La Chapelle en Haïti. L'association assure une participation aux cantines des écoles.



La rentrée scolaire 2022/2023
a eu lieu en octobre 2022
dans les écoles de montagnes

L'école St Guillaume à La Chapelle est devenue trop petite pour accueillir l'ensemble des élèves du primaire, avec 516 élèves. Le Père Toussaint recherche des donateurs pour construire de nouvelles salles de classe. Il a depuis plusieurs années déplacé 130 élèves dans les locaux du collège Jean Pelissier, situé à proximité. Les effectifs du collège sont en augmentation, il lui faudrait libérer des salles.

L'association Haïti Écoles participe aux salaires des enseignants et du personnel de service (cuisinières, gardiens, aides-maternelles...) et elle aide au maintien des cantines.

COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION

- En achetant une carte annuelle de membre bienfaiteur au prix de 10 €.
C'est un geste qui sera utile. Bien entendu, **Le montant de 10 € n'est pas limitatif.**

- En faisant un don

Vous pouvez nous envoyer vos dons soit :
par chèque libellé au nom de l'association HAÏTI ÉCOLES à notre adresse :
82, rue Saint-Denis – 01170 CESSY

Ou en vous rendant sur la page d'accueil du site Haïti-écoles :

<http://www.haiti-ecole.org>

FAIRE UN DON

(pour un versement en ligne sur le compte bancaire de l'association au Crédit Mutuel).